

DISCIPLINE : HISTOIRE	NIVEAU : 6e	DUREE : 03H
-----------------------	-------------	-------------

THEME 1: **LES BASES DE L'ETUDE DE L'HISTOIRE**

LEÇON 3 : LES SOURCES D'INFORMATION ET LA DIGNITE HUMAINE EN TEMPS DE GUERRE OU DE VIOLENCE

HABILETES	CONTENUS
Définir	La notion de dignité humaine
Identifier	Les sources d'information Les atteintes à la dignité humaine
Enumérer	Les risques d'infection à VIH/SIDA en temps de guerre ou de violence.
Reconnaitre	Les bases du Droit International Humanitaire (D.I.H)
Elaborer	Un questionnaire enquête découverte
Mener	Une enquête découverte
Reconstituer	Des faits à partir des informations collectées

Situation : Dans le cadre d'une sortie d'étude organisée par le club d'Histoire-Géographie de notre établissement, nous, élèves de 6^{ème} ... du sommes écœurés à la vue des images des atrocités commises pendant la crise post électorale que nous présentent les agents de la croix Rouge Internationale de Côte d'Ivoire à partir des informations provenant de sources diverses. Nous nous proposons donc d'approfondir nos connaissances sur ce sujet en effectuant des recherches pour connaître les différentes sources d'information en temps de guerre ou de violence et identifier les atteintes à la dignité humaine et leurs conséquences afin de mener des actions de préservation de la dignité humaine.

Supports didactiques	Bibliographie
<ul style="list-style-type: none"> - Images - Textes relatifs aux DIH - Texte relatif aux atteintes à la dignité Humaine - Article de presse 	<ul style="list-style-type: none"> - CICR, <i>Droit International Humanitaire, réponses à vos questions</i>, Genève C.I.C.R. 2004, p. 6. - Dictionnaire, <i>Le petit Robert</i>, Edition 2009. - LIDHO « <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i> » (version simplifiée)» - <i>Livret d'activités histoire-géographie 6^e</i>, Abidjan, Les Classiques ivoiriens, 2014, pp-14-18

- Marc Michaël, « *Expédition punitive à Nahibly (Duékoué)* », in Le temps, n°2679, Abidjan 24 juillet 2012, p-8

INTRODUCTION

I. LES DIFFERENTES SOURCES D'INFORMATION EN TEMPS DE GUERRE OU DE VIOLENCE

1. Les sources d'information officielles
2. Les sources d'information privées

II. LES ATTEINTES A LA DIGNITE HUMAINE ET LEURS CONSEQUENCES.

1. Définition de la dignité humaine
2. Les atteintes à la dignité humaine.
3. Les conséquences des atteintes à la dignité humaine

III. LES ACTIONS DE PRESERVATION DE LA DIGNITE HUMAINE

1. Le respect des règles du DIH
2. Les autres attitudes à tenir

CONCLUSION

MOMENTS DIDACTIQUES	STRATEGIES PEDAGOGIQUES	ACTIVITES DU PROFESSEUR	ACTIVITES DES APPRENANTS	TRACE DE LA LEÇON
DEV	Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lorsque la crise postélectorale a éclaté en 2011 en Côte d'Ivoire, dites les moyens utilisés par les populations de Daloa pour s'informer sur tout ce qui se passait dans les zones assiégées. ➤ Nommez donc l'ensemble des éléments qui permettent de s'informer sur les événements. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elles utilisaient la télévision, les journaux, la radio, le téléphone, l'internet etc. pour s'informer. ➤ Ces sont les sources d'information. 	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> THEME 1: LES BASES DE L'ETUDE DE L'HISTOIRE </div>
	Prérequis	<p>Dans cette nouvelle leçon nous étudierons donc les sources d'information en période de guerre ou de violence. Cette leçon fait partie du thème 1 dont le titre est :</p> <p>La leçon s'intitule :</p>		<p style="text-align: right;">LEÇON 3 : <u>LES SOURCES D'INFORMATION ET LA DIGNITE HUMAINE EN TEMPS DE GUERRE OU DE VIOLENCE</u></p>
		Pour vous aider à comprendre cette leçon nous allons d'abord exploiter une situation d'apprentissage.		
	Situation d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Distribution, ➤ Lisez la situation d'apprentissage ➤ A partir de la situation identifiez les différentes tâches à mener. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réception ➤ Lecture de la situation par les élèves. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les différentes sources d'information en temps de guerre ou de violence ▪ Identifier les atteintes à la dignité humaine et leurs conséquences 	

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener des actions de préservation de la dignité humaine. 	
DEV	Prérequis	<p>► Définissez à partir de vos connaissances la source d'information.</p> <p>Renforcement : Une information en temps de guerre de guerre peut entraîner l'aggravation des violences, des atrocités et porter de graves atteintes à la dignité humaine.</p>	<p>► La source d'information est un élément, un document ou personne qui donne ou fournit des informations, des renseignements sur un sujet.</p>	<p>INTRODUCTION</p> <p>La source d'information est un élément, un document ou personne qui donne ou fournit des informations, des renseignements sur un sujet.</p> <p>Une information en temps de guerre de guerre peut entraîner l'aggravation des violences, des atrocités et porter de graves atteintes à la dignité humaine.</p>

DEV	<p>Situation d'apprentissage</p> <p>Prérequis</p> <p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ À partir de la situation, identifiez la première tâche que nous allons mener ce jour. ➤ Selon vos connaissances, citez les éléments qui permettent de s'informer, de se renseigner en temps de guerre ou de violence. <p><u>Renforcement :</u> <i>Ces sources d'information peuvent être classées en deux (2) grandes catégories. A savoir <i>les sources d'information officielles et les sources d'information privées.</i></i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ -A partir de cette explication, dites combien de catégories de sources d'information existe-t-il ? Nommez- les. <p><i>Nous allons étudier une à une ces différentes sources d'information.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour ce jour, la tâche que nous allons mener est de connaître les différentes sources d'information. ➤ Nous avons : les journaux, les journalistes, le téléphone, l'internet (facebook, réseaux sociaux, tweeter), un témoin, les témoignages, ... <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il existe deux (02) catégories de sources d'information qui sont : <i>les sources d'information officielles et les sources d'information privées.</i> 	<p>I. LES DIFFERENTES SOURCES D'INFORMATION EN TEMPS DE GUERRE OU DE VIOLENCE</p> <p>Il existe deux (02) catégories de sources d'information en temps de guerre qui sont : <i>les sources d'information officielles et les sources d'information privées.</i></p>
-----	--	--	--	---

DEV	<p>Prérequis</p> <p>Prérequis Brainstorming</p> <p>Prérequis</p> <p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de vos connaissances, définissez une source d'information officielle. ➤ Dites selon vous les moyens ou les voies utilisés par l'Etat ou le gouvernement pour donner des informations. ➤ Nommez les personnes qui donnent les informations à la radio, à la télé ou dans le journal. <p><i>Renforcement : Les journaux, la télévision, la radio et les journalistes sont des sources d'information officielles.</i></p> <p><i>Ajout du prof : Nous avons aussi les articles de presse, les périodiques, les sites internet des médias.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Citez donc les sources d'information officielles en temps de guerre ou de violence. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une source d'information officielle est une source produite par les gouvernements ou organismes gouvernementaux. ➤ Ce sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les journaux, ▪ la télévision, ▪ la radio. ➤ Ce sont les journalistes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les sources d'information officielles en temps de guerre ou de violence sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les journaux, ▪ la télévision, ▪ la radio, ▪ les journalistes, ▪ les articles de presse, ▪ les périodiques... 	<h3>1. Les sources d'information officielles</h3> <p>Une source d'information officielle est une source produite par les gouvernements ou organismes gouvernementaux.</p> <p>Les sources d'information officielles en temps de guerre ou de violence sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les journaux, ▪ la télévision, ▪ la radio, ▪ les journalistes, ▪ les articles de presse, ▪ les périodiques...
-----	---	--	--	--

DEV	<p>Explication du prof : <i>Les sources d'information privées sont des sources d'information qui n'émanent pas d'une autorité publique ou d'un gouvernement. Elles concernent les témoignages provenant de tierce personne.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de cette explication, citez les sources d'information privées en temps de guerre. <p>Renforcement : Nous avons également :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>l'internet (Facebook, les réseaux sociaux, tweeter, etc.)</i> ▪ <i>les enquêtes de terrain</i> ▪ <i>les missions d'observation,</i> ▪ <i>les films,</i> ▪ <i>les CD-ROM.</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir des éléments énumérés au tableau, citez les sources d'information privées en temps de guerre. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dites selon vous comment appelle t- on une personne qui est témoin des faits qu'il rapporte. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les témoins des faits, ▪ les victimes, ▪ les auteurs des faits, ▪ les complices des auteurs des fais, ▪ les témoignages, ▪ les rumeurs (les on dits) ▪ l'internet. <p>En temps de guerre, les sources d'information privées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les témoins des faits, ▪ les victimes, ▪ les auteurs des faits, ▪ les complices des auteurs des fais, ▪ les témoignages, ▪ les rumeurs (les on dits), ▪ l'internet (Facebook, les réseaux sociaux, tweeter, etc.), ▪ les enquêtes de terrain, ▪ les missions d'observation, ▪ les films, ▪ les CD-ROM. <p>✓ Une personne qui est témoin des faits qu'il rapporte est un témoin oculaire</p>	<h2>2. Les sources d'information privées</h2> <p>En temps de guerre, les sources d'information privées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les témoins des faits, ▪ les victimes, ▪ les auteurs des faits, ▪ les complices des auteurs des fais, ▪ les témoignages, ▪ les rumeurs (les on dits), ▪ l'internet (Facebook, les réseaux sociaux, tweeter, etc.), ▪ les enquêtes de terrain, ▪ les missions d'observation, ▪ les films, ▪ les CD-ROM. <p>Une personne qui est témoin des faits qu'il rapporte est un témoin oculaire</p>
-----	---	--	--

		<p>Info du prof : Il faut prendre les informations rapportées avec beaucoup de prudence car des personnes peuvent rapporter les faits en leur faveur. C'est l'exemple des auteurs des faits. Il faut donc mesurer le degré de sincérité en fonction du rapporteur.</p>	
--	--	---	--

Activité d'application n°1 : Coche parmi ces affirmations celles qui sont justes :

N°	AFFIRMATIONS	FAUX	VRAI
1	Les journaux sont des sources d'information officielles		
2	Une information mal véhiculée peut aggraver les violences		
3	Un blessé de guerre est un témoin oculaire de cette guerre.		
4	La sincérité d'une source d'information privée dépend du type de témoin		

	Prérequis	<p>Rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rappelez le titre de la leçon que nous avons entamé la semaine passée. <p><i>Au cours de la 1^{ère} séance, nous avons identifié les différentes sources d'information en temps de guerre ou de violence.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définissez la source d'information. ➤ Citez alors les différentes sources d'information en temps de guerre ou de violence. 	
	Prérequis		<ul style="list-style-type: none"> ➤ La source d'information est un élément, un document ou personne qui donne ou fournit des informations, des renseignements sur un sujet. ➤ Les sources d'information en temps de guerre ou de violence sont les sources 	
	Prérequis			

			d'information officielles et privées.	
DEV	<p>Situation d'apprentissage</p> <p>Situation d'apprentissage</p> <p>Prérequis</p>	<p><i>Prenez la situation d'apprentissage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lisez la situation. ➤ Identifiez la tâche à mener ce jour. ➤ Avant d'identifier les atteintes, nous allons définir la dignité humaine. <p><i>Tout homme a droit à de la considération, au respect et à la grandeur. C'est ce qu'on appelle la dignité humaine.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de cette explication, définissez la dignité humaine. <p><u>Renforcement</u> : <i>C'est aussi l'ensemble des règles qui mettent en valeur la personne humaine quel que soit sa religion, sa race, son origine, son ethnie.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lecture ➤ La tâche que nous allons mener aujourd'hui est d'identifier les atteintes à la dignité humaine et leurs conséquences. ➤ La dignité humaine est la considération, le respect que l'on accorde à l'être humain. ➤ La dignité humaine est la considération, le respect que l'on accorde à l'être humain. 	<p>II. LES ATTEINTES A LA DIGNITE HUMAINE ET LEURS CONSEQUENCES.</p> <p>1. Définition de la dignité humaine</p> <p>La dignité humaine est la considération, le respect que l'on accorde à l'être humain.</p> <p>C'est aussi l'ensemble des règles qui mettent en valeur la personne humaine quel que soit sa religion, sa race, son origine, son ethnie.</p>

DEV	Doc.1 : (texte 1)	<p>Pour connaître les atteintes à la dignité humaines, je vais mettre à votre disposition le document 1 que voici :</p> <p>Distribution-Numérotez les lignes du texte</p> <p>Lisez le texte</p> <p>Relevez dans le texte les mots difficiles.</p>	<p>Réception-Numérotation des lignes du texte</p> <p>Lecture du texte.</p> <p>Recherche de mots difficiles</p>	<p>2. Les atteintes à la dignité humaines.</p> <p>Les atteintes à la dignité humaine sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les viols, ▪ les vols, ▪ les braquages, ▪ les pillages, ▪ l'attaque de camps de réfugiés, ▪ les tueries à la machette, aux gourdins, au fusil des civils. <p>Nous avons aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les tortures, ▪ la pollution de l'eau, ▪ la privatisation de faim ou de l'eau, ▪ les injures, ▪ les attaques des lieux saints (mosquées, église)...
	Doc.1 : (texte 1)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégagez l'idée générale du texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans ce texte, il s'agit d'une attaque d'un camp de réfugiés à Nahibly. 	
	Doc.1 : (texte 1)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au cours de cette attaque, identifiez les atrocités ou les violences qui ont été perpétrées (commises). <p>Renforcement : Ces violences ou atrocités sont appelées les atteintes à la dignité humaines.</p> <p><i>Notez donc 2) Les atteintes à la dignité humaines.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À partir des éléments au tableau, identifiez les atteintes à la dignité humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce sont : les viols, les vols, les braquages, les pillages, l'attaque de camps de réfugiés, les tueries à la machette, aux gourdins, au fusil des civils. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les atteintes à la dignité humaine sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les viols, ▪ les vols, ▪ les braquages, ▪ les pillages, ▪ l'attaque de camps de refugiés, ▪ les tueries à la machette, aux gourdins, au fusil des civil <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous avons aussi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les tortures, ▪ la pollution de l'eau, ▪ la privatisation de faim ou de l'eau, ▪ les injures, ▪ les attaques des lieux saints (mosquées, église)... 	
	Prérequis			
	Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En dehors des atrocités citées par l'auteur, il existe d'autres atteintes à 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les atteintes des lieux saints 	

		<p>Renforcement : Toutes ces atteintes peuvent-être regroupées en deux catégories : les atteintes physiques et les atteintes morales. Quel que soit le type d'atrocités, ces actes ignobles ont de lourdes conséquences sur la personne victime.</p>	
DEV	Prérequis Discussion dirigée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de vos connaissances, énumérez les conséquences de ces atrocités surtout le viol sur la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ces actes peuvent entraîner : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mort, les blessés, les mutilés ; ▪ Des blessures physiques et morales (psychologiques) : la haine, la vengeance; ▪ Des orphelins ; ▪ Des grossesses non désirées ; ▪ La stérilité ; ▪ Des maladies comme le VIH/SIDA...
	Prérequis Discussion dirigée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de vos connaissances, déterminer les différentes modes de contamination du VIH/SIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les différents modes de contamination du VIH/SIDA sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La voie sexuelle (rapports sexuels non protégés le cas des viols) ; ▪ La voie sanguine (utilisation des objets non stérilisés) ; ▪ La voie de mère à enfant (allaitement maternel) : cas d'une grossesse contractée à la suite d'un viol.

Activité d'application N°2 : Range les éléments concernant les atteintes à la dignité humaine et leurs conséquences dans le tableau suivant : *viol -contamination au VIH/SIDA - grossesses non désirées - attaque de camp de réfugiés - orphelins - haine - injures - craché sur son camarade.*

Atteintes à la dignité humaine	Conséquences des atteintes

	<p>RAPPEL :</p> <p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rappelez le titre de la leçon <p>Au cours de la séance précédente, nous avons identifié les atteintes à la dignité humaine et leurs conséquences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Citez quelques atteintes à la dignité humaine. <p>Prérequis</p>	<p>.....</p> <p>➤ citation</p>	
--	---	--------------------------------	--

DEV	<p>Situation d'apprentissage</p> <p>Doc.2 : (texte 2)</p> <p>Doc.2 : (texte 2)</p> <p>Prérequis</p> <p>Doc.2 : (texte 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prenez la situation d'apprentissage. ➤ Lisez la situation ➤ Identifiez à partir de la situation la dernière tâche que nous allons mener. <p>Pour mener à bien cette tâche, je vais mettre à votre disposition le document 2. <i>Distribution-Numérotez les lignes du texte</i> <i>Lisez le texte</i> <i>Relevez dans le texte les mots difficiles.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégagez l'idée générale du texte <p><u>Renforcement : Ces règles ou interdits relèvent du Droit International Humanitaire (DIH). Ces règles permettent de préserver la dignité humaine en temps de guerre. Ces règles sont suivies par le CICR (Comité International de la Croix Rouge).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A partir de cette explication, dites ce qu'il faut faire pour préserver la dignité humaine. ➤ D'après les règles du DIH, identifié les attitudes à adopter pour préserver la vie humaine. <p><u>Renforcement : il s'agit des armes de destruction massive comme la bombe atomique, les armes chimiques, l'extermination d'un peuple ou d'une</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprise de la situation ➤ Lecture de la situation ➤ La dernière tâche que nous allons mener est de mener des actions en faveur de la dignité humaine. <p><i>Réception-Numérotation des lignes du texte</i> <i>Lecture du texte.</i> <i>Recherche de mots difficiles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans ce texte, il est questions des règles ou des interdits pendant les périodes de guerre. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut respecter les règles du DIH. ➤ Pour préserver la dignité humaine, il faut sensibiliser au respect des règles du DIH qui sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas attaquer les civils ; ▪ Ne pas tuer ou blesser un soldat ennemi hors de combat ou désarmé ; ▪ Ne pas utiliser les méthodes (brûler vif), ou des armes qui peuvent causer des souffrances inutiles (<i>les armes de destruction massive comme la bombe atomique, les armes chimiques, l'extermination d'un peuple ou d'une ethnie.</i>) 	<h3>III. LES ACTIONS DE PRESERVATION DE LA DIGNITE HUMAINE</h3> <h4>1. Le respect des règles du DIH</h4> <p>Pour préserver la dignité humaine, il faut sensibiliser au respect des règles du DIH qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas attaquer les civils ; ▪ Ne pas tuer ou blesser un soldat ennemi hors de combat ou désarmé ; ▪ Ne pas utiliser les méthodes (brûler vif), ou des armes qui peuvent causer des souffrances inutiles (<i>les armes de destruction massive comme la bombe atomique, les armes chimiques, l'extermination d'un peuple ou d'une ethnie.</i>)
-----	--	---	---	---

DEV	Prérequis Discussion dirigée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En dehors de la sensibilisation au respect des règles du DIH, dites ce qu'il faut faire pour éviter les souffrances inutiles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour éviter les souffrances inutiles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ il faut dénoncer et sanctionner les auteurs de viols, de vols de pillages ; ▪ Renoncer à la violence ; ▪ S'informer sur le VIH/SIDA. 	<p>2. Les autres attitudes à tenir</p> <p>Pour éviter les souffrances inutiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ il faut dénoncer et sanctionner les auteurs de viols, de vols de pillages ; ▪ Renoncer à la violence ; ▪ S'informer sur le VIH/SIDA.
-----	---------------------------------	--	--	--

Activité d'application N°3 : Complète le texte ci-dessous par les mots ou groupes de mots suivants:

Combats – D.I.H – moyens et méthodes – règles – personnes.

Leest l'ensemble des.....qui visent en temps de conflits armés à protéger lesqui ne participent pas ou plus auxet à limiter les.....utilisés pendant les opérations militaires.

DEV	Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles leçons tirez-vous de l'étude des sources d'information et de la dignité humaine ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous pouvons dire que des informations de sources non fiables entraînent des actes de violence qui mettent en mal la dignité humaine car les conséquences sont désastreuses. Il faut donc œuvrer pour la préservation de la dignité humaine par le respect de la vie. 	<p>CONCLUSION</p> <p>Nous pouvons dire que des informations de sources non fiables entraînent des actes de violence qui mettent en mal la dignité humaine car les conséquences sont désastreuses. Il faut donc œuvrer pour la préservation de la dignité humaine par le respect de la vie.</p>
-----	-----------	---	---	---

SITUATION D'EVALUATION

Assis devant la télévision avec ton petit frère de CM2, vous suivez une conférence télévisée animée par les responsables de la Croix Rouge Internationale. Prenant la parole, l'un des responsables affirme que la guerre à ses règles qu'on doit respecter. Ton petit frère ne comprend rien en tout cela car pour lui, pendant la guerre il faut tuer tous ceux qui sont du camp ennemi. Tu prends la parole pour le raisonner.

- 1- Identifie le problème posé dans le texte
 - 2- Cite les règles de la guerre dont parle le responsable de la CICR. Dans quel cadre ces règles s'appliquent-elles ?
 - 3- Explique à ton petit frère le bien fondé du respect de ces règles.
-

Document 1:

Depuis la crise postélectorale, pillage, braquage, vols, viols, crime sont devenus le lot quotidien des populations ivoiriennes. Et, il ne passe pas un jour que ces actes soient posés (...). Le week-end dernier, c'est le camp de refugiés de Nahibly qui a été pris pour cible par des hommes en armes (...). On peut-être choqué par l'ampleur et l'atrocité des crimes perpétrés. Le camp fut incendié. Tous ceux qui tombaient dans les mains des assaillants, les jeunes en particulier, sont exécutés à l'aide de fusil, de gourdins, ou de machettes. Certains sont même brûlés vivants.

Bilan : Plus de 73 morts et plusieurs dizaines de blessés, des familles entières errant ça et là, ne sachant plus où aller.

Source : Marc Michaël, « *Expédition punitive à Nahibly (Duékoué)* », in *Le temps*, n°2679, Abidjan 24 juillet 2012, p-8.

Document 2:

Les parties à un conflit feront la distinction entre la population civile et les combattants (...). Les personnes civiles ne doivent être l'objet d'attaque (...). Les personnes mises hors de combat et celles qui ne participent pas directement aux hostilités ont droit au respect de leur vie et de leur intégrité physique et morale.

Il est interdit de tuer ou de blesser un adversaire qui se rend ou qui est hors de combat. (...). Il est interdit d'employer des armes ou des méthodes de guerre de nature à causer des pertes inutiles ou des souffrances excessives.

Source : CICR, *Droit International Humanitaire, réponses à vos questions Genève*, C.I.C.R. 2004, p. 6.
